

Mot du président



Il reste 839 jours jusqu'à l'expiration de la loi spéciale, le 31 mars 2010 !

TEMPÊTE DU 3 DÉCEMBRE : une décision de la Commission scolaire de Laval qui a mené au cafouillage



La décision prise par la Commission scolaire de Laval, lors de la tempête du 3 décembre dernier, a eu plusieurs conséquences fâcheuses; en voici quelques exemples : plusieurs personnes se sont retrouvées avec leurs enfants sans garderie avec l'obligation de fournir une prestation de travail. Dans une école, une direction a refusé qu'une enseignante vienne travailler, accompagnée de ses enfants. Dans une autre école, la direction ne s'est pas présentée : subira-t-elle une coupure de traitement? La direction d'une école décide de mettre la clé dans la porte à 11 h après avoir indiqué aux personnes présentes qu'elles devaient quitter; des personnes prises dans la tempête sont finalement arrivées à bon port pour se buter à une porte close. Le site de la CSDL indique que le personnel doit fournir une prestation de travail selon l'horaire d'une journée pédagogique : des directions de centres disent que le personnel doit se présenter selon leur horaire régulier.

Ces quelques exemples nous montrent à quel point la politique de fermeture en cas d'intempérie est appliquée dans le flou le plus total. L'an passé, on nous annonçait que, peu importe la situation, les écoles seraient ouvertes, que les élèves pourraient se présenter même s'il n'y avait pas de transport scolaire. Cette année, les écoles sont fermées pour les élèves, les services de garde sont ouverts et le personnel doit se présenter.

La Commission scolaire de Laval est la seule commission scolaire de la région montréalaise où le personnel a dû se présenter au travail. Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer subiront une coupure de salaire.

Un jour, si la commission scolaire maintient cette politique, il pourrait arriver un drame. Notre employeur n'aura qu'à s'en mordre les pouces et en assumer toute la responsabilité.

Michel Trempe



**SESSION DE PRÉPARATION
À LA RETRAITE :**
c'est le temps de vous inscrire!

La Fédération autonome de l'enseignement s'est assurée d'organiser une session de préparation à la retraite!

Qui peut participer?

- toute personne dont la retraite se situe entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2008;
- toute personne qui a déjà pris sa retraite, ces derniers mois, et qui n'aurait pas suivi une telle session;
- la conjointe ou le conjoint est également invité (frais d'inscription).

DATES : 1^{er} et 2 février 2008

LIEU : SHERATON LAVAL

HORAIRE : Vendredi soir : 18 h à 22 h
Samedi : 8 h 45 à 15 h 30

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

en téléphonant au SERL
(450-978-1513)
au plus tard le 25 janvier 2008.



ATTENTION : les places sont limitées!

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Lors de cette journée, la présidente de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF), Chantal Crochetière, qui est également vice-présidente du SERL, a prononcé un discours lors d'un vernissage au CEGEP Montmorency, organisé dans le cadre de cette journée.

Voici le teneur de ses propos livrés à cette occasion :

Bonjour à toutes et à tous !

Tout d'abord, je tiens à remercier et à féliciter toutes les personnes impliquées, de près ou de loin, dans l'organisation de cet événement qu'on peut très bien surnommer une réussite !

Justement, je vous souhaite la bienvenue à ce vernissage qui a pour thème « *Non à la violence ! Nous la vivons au quotidien et c'est assez !* ». Vous savez, le 6 décembre 1989, il s'est produit un désastre à l'école Polytechnique où 14 femmes ont perdu leur vie **parce** qu'elles étaient des femmes. La population n'a pas pu fermer les yeux, cette fois, comme il est souvent plus facile de le faire. Si cette journée est devenue la « *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes* », c'est entre autres pour nous souvenir de laisser nos yeux ouverts. Toutes les manifestations de violence faite aux femmes ne sont pas médiatisées sinon, un quotidien de plusieurs pages, géré par des femmes, serait nécessaire ! Toutefois, ces manifestations quotidiennes sont bien réelles et ne sont pas discriminatoires. Chacune d'entre nous peut se retrouver, à un moment de sa vie, à subir cette violence.

Personnellement, quand je pensais à ce que j'étais pour vous dire aujourd'hui, je me considérais très choyée, mais plus je réfléchissais, plus il y avait d'événements qui remontaient à des moments où j'ai subi certaines violences parce que je suis une femme. J'inclus à cette liste toutes les violences collectives, souvent très subtiles mais tout de même existantes telles la publicité sexiste, l'octroi d'un emploi et combien d'autres.

De plus, étant enseignante depuis plus de 15 ans, j'ai très souvent été en contact avec la violence faite aux femmes, que ce soit mes collègues ou les mamans d'élèves.

Le réflexe qu'a la population québécoise en général, lorsqu'on parle de violence faite aux femmes, c'est de se référer aux pays dans le monde où la femme n'a pas encore l'égalité de droit, où les hommes ont tous les pouvoirs sur les femmes. Ces situations sont évidemment à dénoncer et nos luttes doivent se poursuivre afin que toutes les femmes de la planète soient considérées à leur juste valeur. Par contre, il faut absolument regarder ce qui se passe aussi dans notre propre cour. Nous vivons à Laval, une ville considérée prospère, qui prend de plus

en plus de place à l'échelle québécoise et, pourtant, tellement de femmes sont démunies, subissent toutes sortes de violence sans pouvoir obtenir d'aide malgré leurs cris d'alarme, et ce, sans compter toutes celles qui se terrent dans leur solitude, ne sachant pas à quelle porte frapper.

Il est tout à fait inacceptable qu'ici, en 2007, toutes les femmes victimes de violence ne puissent avoir accès à des services appropriés, adéquats et en quantité suffisante.

Le 14 novembre dernier, la table a organisé un colloque sur la détresse psychologique des femmes et le nombre de personnes qui étaient présentes (un seul homme toutefois), démontre très bien le grand besoin d'aide des femmes lavalloises. Vous me direz peut-être qu'on parle ici de détresse psychologique et non de violence mais combien parmi ces femmes en détresse psychologique le sont à cause de la violence faite à leur égard et combien parmi elles la subissent parce qu'elles sont en détresse psychologique. Il y a tellement de liens à faire, que parfois on s'y perd.

C'est pour tenter de s'y retrouver et aussi pour faire en sorte de ne pas oublier que des journées comme celle d'aujourd'hui existent. Plus jamais, et ce depuis 1989, je ne pourrai voir la date du 6 décembre comme n'importe quelle autre date. J'aurai toujours des pensées tout d'abord pour les victimes et surtout leurs familles qui, à chaque année, revivent cette journée remplie de toutes sortes d'émotions et aussi des pensées pour toutes ces femmes qui subissent la violence **parce** qu'elles sont des femmes.

À toutes ces femmes, je dis : « *Bon courage !* » et, à nous toutes et tous, je répète : « *Non à la violence ! Nous la vivons au quotidien et c'est assez !* »

Rédaction : Chantal Crochetière
Diane Fortin
Michel Trempe

Collaboration : Sylvie Cadieux



De la part des membres du conseil d'administration et du personnel du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année 2008.

Que les vacances des Fêtes vous permettent un ressourcement à la hauteur de vos attentes!

On se retrouve le 7 janvier 2008!